

14 juillet 1986 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à TF1 à l'occasion de la fête nationale, notamment sur son refus de signer l'ordonnance relative aux dénationalisations, Paris, lundi 14 juillet 1986.

YVES MOUROUSI.- Monsieur le Président, bonjour.

- LE PRESIDENT.- Bonjour, monsieur Mourousi.

- YVES MOUROUSI.- Merci de nous accueillir comme des milliers de Français. J'ai moi-même un carton très convoité, pour la réception du 14 juillet à l'Élysée...

- LE PRESIDENT.- Eh bien, je suis heureux de vous accueillir surtout parce que vous allez représenter dans un moment les millions et les millions de téléspectateurs qui vont nous écouter ou nous voir. C'est déjà commencé.

- YVES MOUROUSI.- C'est la douzième fois que nous recevons, pour les millions de téléspectateurs de TF1, un carton pour venir à l'Élysée le 14 juillet à l'invitation du Président de la République : six fois par le Président Giscard d'Estaing, six fois par le Président François Mitterrand.

- LE PRESIDENT.- Vous aurez l'occasion de continuer j'espère.

- YVES MOUROUSI.- J'espère vous revoir l'année prochaine, peut-être dans un autre -cadre !

- LE PRESIDENT.- Moi ou d'autres £ ce qui compte c'est le 14 juillet à l'Élysée.

- YVES MOUROUSI.- Le 14 juillet à l'Élysée, c'est une réception régulièrement organisée, c'est la réception qui suit traditionnellement le défilé du 14 juillet. C'était ce matin, Michel Cardoze, sur les Champs-Élysées.

- (Reportage "défilé Champs-Élysées").

- YVES MOUROUSI.- Nous sommes dans le bureau de M. le Président de la République qui, il y a juste quelques instants, au moment où se faisait l'accueil devant l'Élysée (avec des milliers de Françaises et de Français qui se rendaient à l'invitation du Président de la République) recevait un maire, bardé de son écharpe tricolore, accompagné de quelques élus. C'est ce village d'Auvergne `Valz-sous-Châteauneuf` auquel vous teniez tant pour cette réception ?

- LE PRESIDENT.- Je tenais à ce que les représentants et les habitants d'un petit village de France puissent venir à l'Élysée. Ils sont symboliques, représentatifs d'une certaine France que j'aime £ une France que j'ai servie, puisque j'ai été moi-même très longtemps maire et conseiller municipal d'une petite commune de France `Château-Chinon`.

- YVES MOUROUSI.- Oui, on a l'impression en vous voyant les recevoir, dans la chaleur du dialogue qu'il y a eu en haut des marches, juste avant que nous n'entrions, avec les caméras, on a l'impression que ce dialogue, c'était celui avec la France qui vit. Il y a quelques années, vous parliez de la France qui gagne £ la France qui vit vous intéresse aussi ?

- LE PRESIDENT.- La France qui gagne n'est possible que si elle s'érige sur une France qui vit, qui travaille £ une France souvent traditionnelle, mais à partir de laquelle se sont élevées des vertus modernes, des capacités de conquête, dans une longue tradition qui est tout simplement celle de l'Histoire de France.

- YVES MOUROUSI.- Il y a la France qui gagne, il y a la France qui vit, il y a la France qui vibre. Alors traditionnellement, pour le défilé militaire du 14 juillet, les Parisiens, les Parisiennes, ceux

qui regardent la télévision, vibrent.\

` YVES MOUROUSI `.- Il y a aussi ceux qui ont vibré à des images venues de l'étranger : vous êtes ici, ce 14 juillet, mais tout récemment, à New York, pour les fêtes du centenaire de la Statue de la Liberté, ou dans les entretiens avec M. Gorbatchev, il y avait ce qu'on peut appeler le faste, l'éclat de la fonction. Je vous propose de redécouvrir quelques images de ces temps forts du voyage présidentiel.

- (Passage de quelques images de reportage à New York et Moscou).

- De ces images, monsieur le Président de la République, que l'on vient de voir, de New York, de Moscou, d'autres images, on retient, disons, surtout l'aspect protocolaire, les fastes. Est-ce qu'on travaille vraiment ? Est-ce que, de la part du Président Reagan et de la part de M. Gorbatchev, vous avez obtenu, dans vos dialogues, des choses précises ?

- LE PRESIDENT.- Les voyages d'Etat - cela s'appelle comme cela - qui signifient vraiment une solennité particulière, servent à autre chose qu'à des manifestations protocolaires, vous l'imaginez bien. J'ai pu, à New York, déjeuner et parler avec le Président Reagan de grands problèmes qui touchent tous à la paix : problème du désarmement, du sur-armement, et donc du désarmement. Et avec M. Gorbatchev, à Moscou, il en a été de même : j'ai pu passer avec lui - puisque là, il s'agissait d'un voyage de quatre jours - quelque sept à huit heures en tête-à-tête £ et d'autres heures encore avec la délégation qui m'accompagnait. Là encore, la paix, la sécurité dans le monde : comment éviter que les deux plus grandes puissances entraînent le reste du monde dans une surenchère constante d'armements dont l'issue serait fatale ?... Eh bien, la France est là, c'est une grande puissance, une puissance nucléaire, une des cinq puissances nucléaires du monde. Elle est là pour marquer la raison, pour dire : "l'intérêt de la terre et des hommes, c'est que vous mettiez un terme à cette course". Et nous, Français, nous sommes prêts, bien entendu, à prêcher l'exemple, dès lors que l'armement considérablement plus élevé de ces deux grandes puissances serait, lui-même, considérablement réduit.\

YVES MOUROUSI.- Lorsque vous êtes allé en Union Soviétique, on a beaucoup fait attention à vos rapports avec M. Gorbatchev. On s'est aperçu qu'ils étaient plutôt détendus, que le courant passait entre les deux hommes, qu'il passait bien, comme il passe du reste avec M. Reagan. On a l'impression également avec M. Gorbatchev que ce courant qui passe vous permet d'aller plus loin que le discours du dîner officiel sur les droits de l'homme.

- LE PRESIDENT.- Sans aucun doute. C'est vrai qu'un toast au début d'un repas, dans ce genre de séance et dans ces lieux, comporte une rigidité qui ne permet pas d'aller très loin dans les analyses. Mais les conversations en tête-à-tête, croyez-moi, cela va loin. Et nous avons abordé beaucoup de sujets d'un caractère que je crois important £ et tous ces sujets autour d'une ligne générale : le service de la paix et, pour ce qui me concerne, l'intérêt de la France.

- YVES MOUROUSI.- Un mieux dans l'échange ou dans le passage des frontières, un mieux dans le respect des accords d'Helsinki sur la circulation des hommes et des idées £ vous sentez que c'est possible avec M. Gorbatchev ?

- LE PRESIDENT.- C'est une conversation qui, malheureusement, recommence à chaque fois, ce qui veut dire que la question n'avance pas suffisamment. Nous avons donc recommencé. Mais j'espère, quand même, qu'à force d'insistance il devienne possible de considérer que les droits de l'homme sont vraiment universels.\

YVES MOUROUSI.- Dans le défilé de ce matin - et je reviens à la cérémonie officielle du 14 juillet - vous avez vu un moment, devant la tribune officielle, défiler devant vous les gendarmes auxiliaires...

- LE PRESIDENT.- Oui, oui.

- YVES MOUROUSI.- ... il en manquait un, qui est mort dans le Vaucluse. Il manquait peut-être aussi un policier, parmi ceux qui sont de service aujourd'hui £ et puis il manquait peut-être un jeune homme dans la foule pour regarder le défilé, un jeune homme qui est mort rue de Mogador, la semaine dernière... `Loïc Lefèvre`

- Tout cela, ce sont des choses que vous appréhendez de la même façon, en différenciant les actes, en appréhendant de la même façon la violence d'où qu'elle vienne ?

- LE PRESIDENT.- Tout cela, c'est le résultat d'un climat, et ce climat est créé par le terrorisme. Nous devons pleurer de la même façon les victimes. Mais nous devons aussi penser à l'aspect particulier que représente le devoir de la police, plus exposée que quiconque à ce qui, bien entendu, lui donne un rôle souvent difficile à tenir.

- Mais, si je voulais reprendre un mot fameux, en l'utilisant, bien entendu, par rapport aux besoins du moment, je dirais : "le terrorisme, voilà l'ennemi".

- Pour combattre le terrorisme, on peut tenir tous les discours qu'on voudra : en tout cas il faut de la volonté, de la ténacité, de la méthode et il faut travailler en relation avec les pays voisins victimes du même mal. Tout cela ne peut reposer que sur un certain sentiment, une réalité même, d'unité nationale.

- Voyez-vous, il ne sert à rien de dire : ce sont ceux d'avant, ce sont ceux d'aujourd'hui. Les uns et les autres se trouvent devant le même problème et il est mauvais qu'on ait pu accuser des anciens gouvernements d'avoir une responsabilité particulière - ils ont fait leur devoir - comme il serait mauvais d'accuser l'actuel gouvernement : il fait son devoir.

- Bien entendu, quand j'ai cité les termes que vous venez d'entendre - volonté, ténacité, méthode, unité nationale - cela suppose des comportements, une attitude, une persévérance qui ne sont pas liés aux textes, aux lois. Il ne faut pas abuser avec les lois, avec les textes. Il ne faut pas non plus a priori montrer du doigt telle ou telle catégorie de citoyens, ou telle ou telle catégorie de personnes qui, étrangères à la citoyenneté française, n'en sont pas moins venues faire correctement leur travail chez nous. Il faut qu'on s'entende pour considérer que seule une volonté nationale permettra de vaincre le terrorisme. Il le faudra et, là-dessus, on doit faire confiance à ceux qui en ont la charge.

- YVES MOUROUSI.- Quand votre Premier ministre dit, devant le corps d'un de ses inspecteurs de police défunt, maintenant commissaire, qu'il attend le concours de tous pour venir à bout du terrorisme, vous dites bravo ?

- LE PRESIDENT.- Il a raison. Et, ce discours, il aurait fallu le tenir - je ne parle pas du Premier ministre mais tout responsable politique aurait dû le tenir - depuis le début du terrorisme. Tout responsable politique devra continuer de le tenir maintenant face au danger qui nous menace.

- YVES MOUROUSI.- Bien. Alors, puisque j'ai parlé de votre Premier ministre ... vous savez ce qui vous attend : un texte à signer, des ordonnances ... autant vous dire que toute la presse attendait, bien sûr, cette partie de notre entretien. Alors, vous avez lu les questions qu'on se pose : signera ? Signera pas ?... Qu'en sera-t-il de ce texte que proposera le gouvernement au Président de la République ?

- LE PRESIDENT.- Ces textes, je ne les ai pas encore. Ils ont été examinés par le Conseil d'Etat, ils devraient être soumis au Conseil des ministres de mercredi et j'espère qu'avant mardi soir, je les aurai sur ma table. Il faudra alors du temps pour que je puisse les examiner mais le problème ne se pose pas exactement dans ces termes.

- Permettez-moi de rappeler en une minute que la majorité parlementaire actuelle, issue des élections du 16 mars, veut vendre aux intérêts privés une partie du patrimoine national. C'est son opinion, ce n'est pas la mienne. Mais la majorité est la majorité : elle a le droit d'exercer les compétences que l'opinion nationale lui a consenties.

- Mais il faut se représenter l'ampleur de ce sujet : c'est énorme de vendre les soixante cinq entreprises industrielles et bancaires qui ont été prévues, c'est énorme. Songez que les seules entreprises industrielles en question représentent plus de 500 milliards de chiffres d'affaires. Combien valent-elles ? Je serais incapable de le dire, mais les estimations peuvent atteindre 250 à 300 milliards de telle sorte que cela mérite vraiment réflexion !

- LE PRESIDENT.- Suite sur les dénationalisations ` C'est pourquoi le Conseil constitutionnel, le Conseil d'Etat et le gouvernement, lui aussi, ont beaucoup réfléchi, beaucoup travaillé et tenté de mettre au net, au clair, par écrit, les dispositions d'ordre législatif qui permettront d'éviter, comment dirai-je, le trouble, le désordre, et finalement la vente dans de mauvaises conditions. Tout particulièrement, le Conseil constitutionnel a élevé quelques objections, ou plutôt demandé des précisions. La première, fort importante - je résume - est celle-ci : vous n'avez pas le droit de vendre une fraction du patrimoine national moins cher - pas un franc de moins - que sa valeur et

venir une fraction du patrimoine national moins cher - pas un franc de moins - que sa valeur et donc il y a un problème d'évaluation.

- Le deuxième principe qui inspire le Conseil constitutionnel, c'est de dire : attention, vous ne pouvez pas nuire à tout ce qui pourrait être utile à l'indépendance nationale. On ne peut pas nuire aux intérêts nationaux, c'est-à-dire qu'on ne peut pas rétrocéder des biens qui appartiennent aujourd'hui à la Nation, sous couleur de les repasser à des intérêts privés, à des intérêts étrangers : il faut que cela reste dans les mains françaises. Et ces deux arguments, vraiment, je les retiens.

- Je les retiens, et je pense comme le Conseil constitutionnel. Mais moi, j'ai une responsabilité supplémentaire : je suis non seulement chargé de veiller au respect de la Constitution mais, au regard d'un certain nombre de données qui sont écrites dans cette Constitution, je dois être le garant de l'indépendance nationale.

- Je ne peux donc pas accepter que ces biens, ces biens qui appartiennent à la Nation - je le répète une fois de plus pour bien être compris - soient vendus de telle sorte que demain, alors que l'on fabrique - il s'agit de l'industrie - des objets, des produits, des marchandises nécessaires à l'indépendance nationale, on puisse les retrouver dans les mains d'étrangers, je ne les citerai pas, mais je vois très bien de qui il s'agit.

- Alors, des précautions verbales sont prises, sont écrites aujourd'hui. Mais je ne vois pas comment cela serait respecté. Si on les livre au marché privé, au nom de quoi, au bout de peu d'années - surtout à l'intérieur de la Communauté économique européenne qui a des règles, et ces règles de la Communauté économique européenne, c'est justement un marché intérieur libre, c'est-à-dire que chacun peut acheter ce qu'il veut à l'intérieur de nos 12 pays - et ce sera tout à fait vrai, dans cinq ans ... Alors, on doit quand même prévoir au-delà de demain matin et on doit prévoir sur dix ans, quinze ans : c'est le bien de la Nation.

- Tout cela me conduit à penser que je n'ai pas les assurances qu'il me faudrait. Mon devoir, c'est d'assurer l'indépendance nationale, de faire prévaloir l'intérêt national. C'est, pour moi, un cas de conscience et pour moi, ma conscience, la conscience que j'ai de l'intérêt national, passe avant toute autre considération.

- YVES MOUROUSI.- Alors, la conscience vous dit : non, je ne signe pas...

- LE PRESIDENT.- Dans l'état présent des choses, certainement pas.

- YVES MOUROUSI.- Alors, cela bloque tout ?

- LE PRESIDENT.- Non, cela ne bloque pas tout, parce qu'il existe une autre voie. Cette voie, c'est la voie parlementaire.

LE PRESIDENT.- ` Suite sur les dénationalisations ` Il se trouve que le gouvernement a choisi ce qu'on appelle la voie des ordonnances. Le Parlement a voté une loi très courte, donnant quelques directions, donnant la liste des soixante cinq entreprises à privatiser. Et puis - on vient de le voir - les règles viennent d'être complétées, précisées, sur des points principaux, par le Conseil constitutionnel, et interprétées par le Conseil d'Etat. Il va falloir intégrer ces observations dans la loi et c'est au Parlement, à l'Assemblée nationale d'abord, qu'il incombe d'intégrer ces observations dans la loi. Cela ne peut pas être simplement la décision du gouvernement. Et moi, personnellement, je n'ai pas à apporter ma caution à l'élaboration de textes qui ne seraient pas passés d'une façon approfondie, car le sujet est très difficile, très complexe et très important, sur le plan national ... : c'est au Parlement de prendre ses responsabilités.

- YVES MOUROUSI.- Donc, la traduction c'est : ma conscience a dit non, reprenez votre copie, travaillez, on verra plus tard... pour résumer.

- LE PRESIDENT.- Non, écoutez moi. Le gouvernement dispose d'une majorité au Parlement et je fais confiance aux parlementaires pour décider, eux aussi, en conscience, de ce qui est bon pour le pays. Si la loi qui sera votée est contraire à mon sentiment, je le regretterai, mais ce sera la loi et en tout cas, on aura observé les règles et les précautions qui s'imposent.

- YVES MOUROUSI.- J'ai écouté M. Méhaignerie à la radio, hier, qui se doutait qu'il pourrait y avoir ce type de réaction de votre part. Il considérait que le refus de signer serait un accroc sévère à la cohabitation... il disait cela à Radio Monte Carlo...

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas en débat avec ce ministre. J'ai simplement averti, au cours des

mois précédents, que je n'accepterai pas ce qui me paraîtrait, le cas échéant, contraire à ce que je crois être l'intérêt national. C'est ma fonction et c'est mon opinion.

- YVES MOUROUSI.- Oui, certains diront dès demain matin que vous faites un procès d'intention au gouvernement.

- LE PRESIDENT.- Non, non.

- YVES MOUROUSI.- ... en disant : il va brader à l'étranger toute notre puissance économique.

- LE PRESIDENT.- Non, non, je ne dis pas cela. Je suis convaincu des sentiments tout à fait droits du gouvernement au regard de l'intérêt national. Mais on peut en avoir une opinion différente. Et, je ne suis pas du tout, moi, en lutte ou en concurrence avec le gouvernement. Je dis simplement : faites appel, si vous désirez, au Parlement pour que les règles imposées par le Conseil constitutionnel soient maintenant dans la loi, mais ne vous retournez pas vers moi, vers moi qui n'ai pas cette charge.

- C'est au parlement de faire la loi. Ce n'est pas à moi. J'ai à veiller à ce que cette loi soit conforme aux traditions historiques de la France et à ses intérêts principaux.\

YVES MOUROUSI.- On ne s'est pas revu depuis le 16 mars, vous n'avez pas beaucoup parlé... Le rôle d'arbitre aujourd'hui, dans sa définition, du 16 mars à aujourd'hui, compte tenu de ce que vous avez vécu, il a quelle définition dans votre tête ?

- LE PRESIDENT.- Arbitrer, c'est chercher à dire la raison, le droit, l'intérêt du pays, dans le milieu de tous les conflits d'intérêts, de pensées et de conceptions. Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui remplisse cette fonction en France. Cela ne m'empêche pas d'avoir une opinion à moi, - d'ailleurs on la connaît bien - mais il y a une majorité parlementaire en France, cette majorité a été élue - ce n'est pas celle de ma préférence, nul ne l'ignore - mais je dois la respecter. Alors, que cette majorité décide des responsabilités qu'elle entend prendre, mais qu'elle ne me les impose pas, je veux dire qu'elle ne me demande pas en plus ma participation.

- YVES MOUROUSI.- Puisque ce n'est pas celle de vos préférences, justement on voit derrière un certain nombre de manoeuvres parlementaires, j'allais dire la main de Mitterrand ou la main du Président...

- LE PRESIDENT.- Qui est-ce qui voit ?

- YVES MOUROUSI.-... tirer les ficelles... j'ai entendu quelques sénateurs dire l'autre jour : s'il y a obstruction, c'est parce que, de l'Élysée, on tire les ficelles pour que le PS assaille le gouvernement sur le projet de loi audiovisuel, par exemple...

- LE PRESIDENT.- Ecoutez, lorsqu'il y a maintenant un peu plus de cinq ans, l'opposition de l'époque a commencé d'inaugurer cette forme d'obstruction parlementaire qui consiste à déposer des centaines ou des milliers d'amendements, qui retardent le vote des lois de plusieurs semaines, parfois de plusieurs mois : croyez-moi, ce n'est pas moi qui l'inspirait. Je n'inspire pas davantage l'opposition d'aujourd'hui. Simplement, le pli a été pris & ce n'est pas un pli heureux.

- Le régime parlementaire mérite des égards, mais bien entendu, ce qu'ont fait les uns, les autres le font. Je souhaite que, peu à peu, on retrouve l'apaisement, des méthodes parlementaires qui, à mes yeux, seront plus correctes & mais quant à l'accusation que vous voulez bien me rapporter, elle me fait sourire & bien entendu, elle m'indignerait si elle ne me faisait pas sourire.\

YVES MOUROUSI.- Vous allez retrouver vos invités, vous allez rencontrer des parlementaires de la majorité actuelle qui ont peut-être entendu, dans les jardins de l'Élysée, notre conversation - on leur a déjà répété...

- LE PRESIDENT.- C'est possible.

- YVES MOUROUSI.- Vous vous attendez à quelques heurts, à quelques départs précipités ?

- LE PRESIDENT.- Non, non, non.

- Ce que je veux dire - vous m'en donnez l'occasion - c'est qu'il y a beaucoup d'ordonnances qui sont prévues à l'heure actuelle & je cherche simplement à dégager ce qui me paraît être essentiel. Je signerai un certain nombre d'ordonnances, celles qui ne touchent pas véritablement à l'essentiel qui, à mes yeux s'impose. J'ajoute que certaines de ces ordonnances permettront d'aller plus vite dans le règlement, par exemple, de l'amélioration de l'emploi & spécialement pour les jeunes. Je signerai ces ordonnances même si je ne suis pas toujours d'accord avec ce

qu'elles contiennent.

- Mais l'essentiel, c'est le patrimoine national : le patrimoine national doit rester à la France. On peut admettre que des intérêts privés s'en chargent, mais alors, prenons toutes les précautions qui conviennent.\

YVES MOUROUSI.- Au Conseil des ministres du 9 avril - je retrouvais cet extrait - vous avez dit, à peu de choses près, exactement la même chose que vous venez de dire aujourd'hui. Vous avez l'impression, de temps en temps, d'être mal entendu ? Il faut remettre les pendules à l'heure régulièrement ? Parce que votre déclaration du Conseil des ministres du 9 avril, c'était ça £ sauf que ce n'était pas le non définitif, les réserves y étaient.

- LE PRESIDENT.- Admettez que j'ai une certaine cohérence dans l'idée que je me fais des intérêts de la France. Mais, vous avez prononcé le mot d'arbitre : ce n'est pas toute ma fonction ! Il est des moments où je dois décider. Mais je ne suis pas partisan, je ne cherche pas à donner raison à l'opposition contre la majorité. Je n'ai pas, non plus, à me soumettre aux décisions de la majorité, tant que la loi n'est pas votée. A partir du moment où elle est votée, eh bien, je suis un citoyen comme les autres : je m'incline. Même quand je le regrette ! C'est cela, je crois, le rôle civique du Président de la République qui doit donner l'exemple. Je ne me situe pas entre les factions : je rejette les factions. Je dois absolument être le Président - et le même - pour tout Français qui s'adresse à moi.

- YVES MOUROUSI.- Il n'y a pas un parti du Président ?

- LE PRESIDENT.- Il n'y a pas de parti du Président. Cela s'est vu dans beaucoup de régimes, même en France, mais il n'y a pas de parti du Président en 1986.

- YVES MOUROUSI.- Donc, ceux qui éventuellement vous trouvent "pas mal" ou "bien", sont des gens qui ne sont pas des militants mais qui appartiennent à cette notion vague de majorité présidentielle ?

- LE PRESIDENT.- Il y a eu une majorité présidentielle : c'était en 1981. Elle a connu des variations, elle en connaîtra encore. Mais dites-vous bien que moi, je ne cherche rien, je ne demande rien, je n'attends pas de récompense. Bien entendu, cela en est une que d'avoir la confiance populaire, la confiance de la France. Mais je ne cherche pas de récompense £ je cherche à faire mon devoir, et mon devoir est de rester très au-dessus des compétitions de la petite politique quotidienne. Mon devoir est, en toutes circonstances, de chercher, de chercher humblement, patiemment, encore avec ténacité, ce qui me paraît bon pour le pays et bon pour les Français.\

YVES MOUROUSI.- Un dernier mot sur la ténacité : on ne vous a pas entendu depuis ce qui a été dit du projet Eurêka, et puis, en définitive, on était même étonné de l'arrivée de certains qui refusaient au départ ce projet que vous avez défendu avec ténacité. Cela fait partie des satisfactions personnelles que l'on peut éprouver ?

- LE PRESIDENT.- Je dois dire que je suis très heureux de voir le gouvernement d'aujourd'hui reprendre, persévérer dans ce projet essentiel pour le devenir de l'Europe. De même que j'ai été heureux de voir certains pays réticents, comme la Grande-Bretagne, exercer presque une sorte de leadership depuis maintenant quelques semaines. Cela, c'est une grande idée. Il faut faire l'Europe, même au-delà de la Communauté européenne. Et que la France soit la première à le dire et la première à le faire, j'en suis heureux, aussi bien pour remercier le gouvernement d'hier que pour en tenir compte au gouvernement d'aujourd'hui qui fait son devoir en agissant ainsi.\

YVES MOUROUSI.- Merci, monsieur le Président. On va descendre, si vous souhaitez rejoindre vos invités. Vous allez peut-être rencontrer quelques membres du gouvernement. C'est peut-être l'occasion de faire une photo de famille dans le parc, non ? Vous le regrettez ? Qui n'a pas voulu faire la photo de famille à l'Élysée ?

- LE PRESIDENT.- Je suis de la famille des Français et beaucoup de photographies sont prises, du matin au soir. Bon, alors je suis parmi mes invités. J'y serai dans un instant, et d'ailleurs vous en êtes. Chaque photographe pourra prendre l'image de sa préférence.

- YVES MOUROUSI.- On va se retrouver dans un instant, le temps de descendre à la réception traditionnelle du Président de la République, à laquelle bien entendu, Marie-Laure `Augris`, je crois que vous êtes conviée avec les milliers de téléopérateurs qui nous regardent pour voir

crois que vous êtes conviée avec les milliers de téléspectateurs qui nous regardent pour voir comment, en tricolore, est illuminé ce parc de l'Élysée aujourd'hui.

- LE PRÉSIDENT.- Vous savez ce que veut dire cette réception rituelle, traditionnelle du 14 juillet ? Cela veut dire, d'une façon très agréable, très sympathique : vive la République. Et puis, cela veut dire : vive la France, après un défilé aussi beau que celui qu'on a vu.

- YVES MOUROUSI.- A tout de suite. Marie-Laure ?

- YVES MOUROUSI.- Voilà. Nous allons nous quitter dans quelques instants. Au début, c'était la garde républicaine qui, dans la cour de l'Élysée, traditionnellement, comme le veut le protocole, accueillait les centaines et les centaines d'invités du Président de la République qui, avec Mme Mitterrand va maintenant aller saluer ses invités. C'est une corvée ?

- LE PRÉSIDENT.- Non, non...

- YVES MOUROUSI.- ... de serrer tant de mains, parce que tout le monde a envie de rencontrer le Président.

- LE PRÉSIDENT.- Je ne pourrai pas serrer toutes les mains qui se tendront, mais tous ceux qui sont là savent bien que je suis heureux de les recevoir.

- YVES MOUROUSI.- Je crois que c'est le village d'Auvergne dont on a parlé tout-à-l'heure, qui va vous accueillir, monsieur le Président.

- LE PRÉSIDENT.- Je vais aller le voir.

- YVES MOUROUSI.- Merci de nous avoir accueillis. A l'année prochaine.

- LE PRÉSIDENT.- On verra bien.

- YVES MOUROUSI.- Si je ne suis pas privatisé.\